

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

ACADEMIE DE VERSAILLES

DIPLÔME DU BACCALAURÉAT PROFSSIONNEL

Vu le procès-verbal de l'examen du Baccalauréat Professionnel établi le 12 JUILLET 2010
par le président du jury.

Le Diplôme du Baccalauréat Professionnel

Spécialité MICRO-INFORMATIQUE ET RESEAUX : INSTALLATION ET MAINTENANCE

est conféré à MONSIEUR KANTE Dhierry

né(e) le 22 Avril 1990

à NANTERRE (92)

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Pour expédition conforme :
Le Directeur du Service interacadémique
des examens et concours


S. KESLER



Fait à ARCUEIL

, le 15 JUILLET 2010

Le recteur de l'académie de VERSAILLES

Signé : A. BOISSINOT

signature du titulaire

N° 102137804787

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Il est rappelé que les fraudes et tentatives de fraude sont passibles de sanctions pénales (*) et peuvent conduire à la suspension de l'instruction ou des droits dont le bénéficiaire demandeur.

(*) Dans les conditions prévues aux articles 313-1, 313-3, 433-19 et 441-7 du code pénal